

Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine



Stéphane MONTUZET,

Rapporteur de ce dossier

« Il est urgent de se mettre en dynamique et en responsabilité sur la question maritime. Notre avenir dépend trop de la mer pour exploiter de manière aveugle un milieu si fragile »

** Comité d'Orientation et de Suivi de l'Observatoire des Mutations Economiques en Nouvelle-Aquitaine*

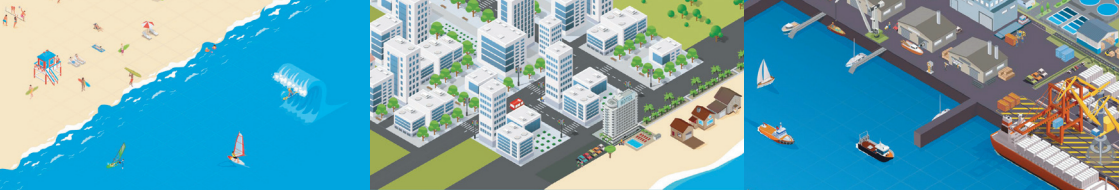
La mer est de plus en plus considérée comme un élément essentiel à la prospérité et au bien-être de l'humanité, voire comme une réponse aux défis de demain. C'est à la fois une ressource en grande partie inexplorée et un capital déjà mis en danger par l'impact des activités humaines. L'exploitation de ce milieu et de ses ressources met en péril la base même sur laquelle repose une grande partie de ses avantages. La mer peut-elle nous permettre de relever ces défis, en Nouvelle-Aquitaine, avec quelles limites et sous quelles conditions ?

Sur saïnsine du COSOMENA*, la section Veille et prospective du CESER s'est plongée dans cette analyse de l'économie de la mer ! Dans son rapport adopté en avril 2019, elle propose une clarification des contours de l'économie de la mer en Nouvelle-Aquitaine, et invite à ne pas se limiter à « la croissance bleue », concept trop réducteur d'une seule vision marchande des activités maritimes. C'est la valeur globale de la mer qui doit être prise en compte, dans ses dimensions écologiques, culturelles et démocratiques. Se projetant vers l'avenir, le rapport explore la façon dont la mer pourra ou non répondre à sept grands défis qui se poseront demain en termes d'emplois, d'alimentation, de santé, d'énergie, d'habitat, de loisirs et de transports (marchandises et personnes). Il met en évidence de forts potentiels, certes, mais aussi qu'aucun des défis ne pourra être relevé sans un préalable : la préservation des milieux marins.

À RETENIR

La mer couvre près de **72 %** de la surface de la Terre et influe de multiples façons sur notre existence. L'océan est le **1^{er} puits de carbone**, il absorbe **90 % de l'excès de chaleur** dû aux gaz à effet de serre et **25 % du CO₂** émis. Il fournit aussi l'eau de pluie et la moitié de l'oxygène de l'atmosphère ; il équilibre le climat.

L'économie maritime représente en Nouvelle-Aquitaine environ 50 000 emplois directs. 60 % concernent le tourisme littoral, devant la filière des produits de la mer, celles de la construction-réparation et du transport maritime et fluvial.



ENGAGER LA TRANSITION VERS DE NOUVEAUX MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

Le CESER propose un engagement régional dans cette transition. Il pourrait débiter par un temps politique majeur, **des états généraux de la mer** en région, et s'inscrire dans une démarche plus large d'**innovation sociale indispensable à la réinvention du modèle**. Cette transition devra s'appuyer sur trois piliers :

- Un **objectif** : une « **économie écologique** » pour préserver.
- Un **moyen** : une « **économie de la connaissance** » pour connaître et comprendre.
- Une **méthode** : une « **économie de la coopération** » pour organiser.

Le parti pris et la principale préconisation de la section Veille et prospective du CESER sont d'économiser la mer avec 7 recommandations :

1/ Promouvoir une approche de l'économie de la mer qui s'appuie sur l'impératif de préservation et une utilisation raisonnée des ressources naturelles, et non comme un seul levier de croissance.

2/ Travailler à la préservation de l'existant et à l'aménagement durable du territoire.

Cela passe par le développement de stratégies foncières de long terme, l'anticipation des évolutions démographiques et climatiques, l'approfondissement de la connaissance des risques littoraux, la préservation dans la durée des espaces naturels et des espaces exploités par les activités primaires...

3/ Mettre en place un soutien actif à l'adaptation et à l'émergence des activités maritimes, en accompagnant la transition des métiers traditionnels et l'émergence des activités nouvelles.

4/ Renforcer le développement des coopérations.

5/ Déployer une politique plus volontariste et une gouvernance plus participative.

Un engagement plus important doit être démontré sur le sujet de la mer en construisant une véritable stratégie régionale et en donnant des moyens pour la mise en œuvre de cette stratégie.

6/ Sensibiliser pour une prise de conscience de la maritimité de la région et construire une identité maritime régionale. Faire de l'année 2020 l'année régionale de la mer !

7/ Repenser les modalités d'intervention de la puissance publique et accélérer la transition vers de nouveaux modèles.

SITE DE BORDEAUX

14 rue F. de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 Bud de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne
Comédie - CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Le rapport « **Pour une économie de la mer en Nouvelle-Aquitaine** » et son abstract sont disponibles sur le site internet du CESER ou gratuitement sur simple demande à l'adresse : contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

